



# COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL n°15

---

Réunions du bureau Exécutif du : 01 Mars 2021

---

Présidence : M. Karim ABED

---

Présents : MM. Jérôme CASCALES, Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN, Olivier GONCALVES, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD et Denis SOTO

---

Assiste : M. Maxime APRUZZESE

---

Excusé : Néant

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

***Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19,  
la Commission Régionale des Arbitres s'est réunie en présentiel et par voie téléphonique.***

\*\*\*\*\*

## APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de réunion du Bureau Exécutif du 22.01.2021 (PV 14) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED remercie les membres du Bureau Exécutif de la CRA d'avoir pu se rendre tous disponibles pour cette réunion téléphonique mensuelle.

La CRA, ayant reçu ce jour un mail de Stéphanie CHAZAL Arbitre de Ligue R1, l'informant de sa décision de mettre un terme à sa carrière d'arbitrage à la fin de la présente saison, en prend acte.

La CRA félicite Stéphanie, pour ces 27 années passées au sein du corps arbitral, depuis le District Rhône-Durance et son passage au niveau Ligue se traduisant par les 17 saisons qui lui ont permis d'atteindre le titre d'Arbitre Elite Régionale.

La CRA remercie également Stéphanie pour le temps consacré à la gestion de l'Arbitrage au sein de sa CDA mais aussi et depuis 5 ans en tant que membre du Comité de Direction de Ligue et également Présidente de la toute nouvelle Commission Régionale de Promotion de l'Arbitrage (CRPA).

\*\*\*\*\*

## POINTS ABORDES

### **INFORMATIONS CFA/CRA**

Réunion en visioconférence CFA / Présidents de CRA du 26.02.2021:

La CFA avait convié les Présidents de CRA à une réunion en visioconférence afin d'examiner, du fait de la reprise du championnat N2, les solutions possibles à mettre en place quant à la poursuite et à la finalisation des observations pour les Arbitres F4 et les candidats F4.

Denis SOTO, Président-Délégué a participé à ces échanges qui ont permis de retenir un calendrier qui pourrait s'étendre jusqu'à la fin du Championnat N2 mais également sur les premiers matchs de la saison 2021/2022.

Autre point abordé quant à la fixation des dates des examens fédéraux compte tenu de cette situation sanitaire et de la date aléatoire de reprise des compétitions.

La CFA devrait se réunir pour officialiser les options et les décisions prises.

### **INFORMATIONS CRA**

Reprise des Championnats N2 et D2F :

Réouverture du calendrier des matchs aller pour le N2 le 13.03.2021 et programmation de poules d'accession ou de relégation jusqu'au 13.06.2021, pour la D2F, programme à recevoir.

Les Arbitres de Ligue concernés par ces matchs ont été informés rapidement afin de les remobiliser au plus tôt, mais de nouvelles instructions sur les protocoles en lien avec la crise sanitaire vont s'appliquer.

Portail des officiels :

Mise en place par la FFF du nouvel espace intitulé « Portail des Officiels » dédié à tous les officiels dont les Arbitres et Observateurs qui ont reçu cette information en priorité. Ce Portail remplaçant « Mon Compte FFF » conserve les mêmes moyens d'accès et, avec un design et une ergonomie totalement revus, permet de faciliter et d'optimiser son utilisation à partir des smartphones.

Mutations des Arbitres :

Sur le départ, AOUADI Oussama JAL 1 rejoint la Ligue de Football du GRAND EST et Steven LLEWELLYN Arbitre F4 repart en Ligue de PARIS-ILE-DE-FRANCE.

Les procédures administratives respectives seront validées.

Arrivée prochaine en provenance de la Ligue D'OCCITANIE et pour compter du 01.06.2021 de YOUCEF Foad rejoignant notre Ligue en tant qu'Arbitre Assistant AR1.

Les documents administratifs de sa Ligue actuelle ont été réceptionnés par la CRA.

La CRA leur souhaite une bonne reprise de l'arbitrage dans leur nouvel environnement.

### **POLE STAGES ET FORMATION :**

L'annulation prévisible des stages Inter ligues a été confirmée par la DTA, ils devraient être prévus dans les mêmes configurations la saison prochaine en mars 2022.

En revanche, les stages en visioconférence des formations initiales organisées par l'IR2F, le CTRA et les formateurs des CDA et de l'ETRA sont toujours effectifs, ils auront permis de recruter pour l'ensemble des

Districts, 131 nouveaux Arbitres depuis le début de la saison 2020/2021 à la date du 25.02.2021, une session de 13 stagiaires étant en cours et une autre programmée début avril.

Maxime APRUZZESE précise que l'objectif de 150 nouveaux Arbitres formés sur la saison 2020/2021 devrait être atteint, cela engendre un taux d'augmentation de l'effectif Arbitres pour la Ligue MEDITERRANEE de + 1.40% par rapport à la saison dernière, seule Ligue voyant actuellement son effectif arbitral en hausse.

La CRA félicite l'ensemble des intervenants ainsi que les Présidents de CDA qui se sont mobilisés pour atteindre les objectifs fixés.

Pour le pôle Promotionnel, le 2° test réalisé le 30.01.2021 devrait être finalisé par les Arbitres étant indisponibles médicalement, la suite de la formation se déroulera en fonction des décisions prises par la CFA quant aux dates d'examen.

Fabrice POREE a abordé sur le cursus Arbitre Assistant potentiellement candidat AF3, les réflexions et les dispositions à prendre au niveau de la CRA quant aux orientations sur leur parcours arbitral, leur formation technique et physique en fonction des conditions de l'examen fédéral. Cela fera l'objet en fonction des options échangées d'un ajout dans le Règlement Intérieur de la CRA.

### **POLE OBSERVATIONS :**

Par suite de la reprise du championnat N2, la CRA a abordé le principe de pouvoir poursuivre les observations pour les Arbitres Assistants AR1P arrêtées en date du 25.10.2020. Jérôme CASCALES remarque que c'est la seule catégorie d'Arbitres de Ligue qui pourra à ce jour bénéficier de la finalisation des observations statutaires du fait de cette reprise de matchs dans la fourchette des dates programmées.

### **POLE ADMINISTRATIF :**

Noël RIFFAUD fait un point sur le suivi administratif depuis la dernière réunion toujours en présence de cette crise sanitaire :

- Dans le cadre de la reprise du championnat N2, 3 Arbitres de Ligue n'ayant pas satisfait aux tests physiques en raison de leurs blessures ou maladies ne pourront être désignés.
- Audition Arbitre de Ligue : L'Arbitre de Ligue, n'ayant pas été disponible en visioconférence le 22.01.2021, sera convoqué à une date ultérieure.
- Règlement Intérieur CRA : Le Groupe de travail composé lors de la réunion du 22.01 sera invité à se réunir très prochainement en visioconférence, la rédaction finale de ce Règlement devra être validée pour le 30.04.2021.
- Contact sera pris avec la CDA des ALPES quant à la transmission de l'effectif Arbitres de District au 30.09.2020.

\*\*\*\*\*

## **CORRESPONDANCES**

### **DE LA FFF :**

Mail du 25.01 de la DTA relatif à la transmission du règlement IFAB sur les changements de joueurs sur les matchs dans le cadre de la reprise de la Coupe de France et du courrier CFA/DTA l'accompagnant.

Mail du 27.01 de la DTA relatif à la décision de la CFA d'annuler tous les stages Inter ligues programmés en mars 2021 en raison de la situation sanitaire et de les reporter pour la saison prochaine sur les mêmes sites.

Mail du 01.02 de la FFF relatif à la transmission des fichiers du suivi médical réglementaires des candidats FFF (hors JAF), dossier médical type pour la saison 2021/2022.

Mail du 19.02 de la FFF relatif à la reprise du championnat N2 après accord des autorités.

Mail du 24.02 de la DTA relatif au message à transmettre aux Arbitres concernés par la reprise des championnats N2 et D2F et CRA/CTRA quant au protocole sanitaire et tests PCR.

### **DE LA LIGUE DE FOOTBALL GRAND EST :**

Mail du 02.02 relatif à la demande du transfert du dossier administratif et médical d'Oussama AOUADI Arbitre de Ligue JAL à la suite de sa mutation professionnelle et selon l'information reçue de sa part.

Lu et pris note, la CRA la remercie et fera le nécessaire.

### **DE LA LIGUE DE FOOTBALL PARIS ILE DE FRANCE :**

Mail du 16.02 relatif à la demande de la libération sur Foot2000 de la licence de Steven LLEWELLYN Arbitre F4 en mutation sur Paris.

Lu et pris note, la CRA la remercie, le nécessaire sera fait par le service administratif concerné.

### **DE LA LIGUE DE FOOTBALL OCCITANIE :**

Mail du 19.02 relatif à la transmission des dossiers médical et administratif de YOUCEF Fouad suite à notre demande de transfert dans le cadre de sa mutation sur notre Ligue.

Lu et pris note, la CRA remercie le service administratif de la CRA d'Occitanie pour les documents.

### **DES CDA :**

#### **GRAND VAUCLUSE :**

Mail du 22.02 relatif à la transmission du nouveau Règlement Intérieur de la CDA de ce District pour avis et retour avant homologation par le CD du District.

Lu et pris note, la CRA les remercie et examinera ce règlement très prochainement.

#### **DES CLUBS :**

Mails du 24.02 des Clubs du F.C. MARTIGUES, HYERES F.C et ET. F.C. FREJUS ST-RAPHAEL dans le cadre de programmation de matchs amicaux sur les semaines 8 et 9 en vue de la reprise du Championnat N2.

Lu et pris note, la CRA les remercie et leur a précisé en retour les conditions de désignation des Arbitres dans le cadre des matchs prévus ainsi que les documents de demande à compléter.

#### **DES ARBITRES :**

##### **Frais :**

- DOUAY Gaëtan : mail du 17.02 relatif à la transmission d'un RIB et à la demande concernant des frais d'arbitrage non reçus.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

##### **Courrier : Autres demandes**

- AOUADI Oussama : mail du 26.01 relatif à l'information de sa mutation vers la Ligue de Football du Grand Est dans le cadre de son parcours professionnel, confirmant ainsi ses prévisions.

Lu et pris note, la CRA le remercie et transfèrera son dossier aux services concernés de sa nouvelle Ligue.

- BOUREAU Cyril : mail du 26.01 relatif à sa mise en indisponibilité en raison de ses impératifs universitaires et par la mobilisation liée à la Formation des Arbitres, les deux activités étant très perturbantes sur le plan des changements de programmation et surtout très prenant quant aux préparations et dans l'organisation en visioconférence. Il sera au rendez-vous le 01.07.2021.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

- NADDOUR Adrien : mail du 26.01 relatif à sa situation et à son devenir pour le restant de la saison en tant que Candidat R2 du fait de l'arrêt des compétitions.

Lu et pris note, la CRA le remercie et lui précise, comme à tous les Autres Arbitres Candidats ou Titulaires, que la crise sanitaire ayant bloqué à ce jour tout déroulement de match de Ligue, aucune validation de candidature ne peut être décidée. La CRA prendra toutes les dispositions en fonction des événements.

- MARIANZUCK Sabrina : mail du 30.01 relatif au prolongement de son indisponibilité professionnelle pour une durée supplémentaire d'un mois jusqu'au 01.05.

Lu et pris note, la CRA la remercie.

Mail du 25.02 relatif à la date potentielle du test technique de fin de saison

Lu et pris note, la CRA la remercie, aucune date n'est fixée à ce jour.

- MERZOUG Bilel : mail du 02.02 relatif à la transmission de son justificatif médical pour le test du Pôle Promotionnel du 30.01 à la Ligue.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

- MANISCALCO Gérard : mail du 05.02 relatif au renouvellement de sa carte d'Arbitre Honoraire

Lu et pris note, la CRA le remercie, le nécessaire sera fait dès la réouverture des services administratifs de la Ligue.

- DJIANE Jullien : mail du 09.02 relatif à une prévision possible des championnats dans le cadre de la planification de ces indisponibilités professionnelles.

Lu et pris note, la CRA le remercie mais pour l'instant aucune décision n'a été prise.

- CATANIA Justine : mail du 10.02 relatif à la transmission de sa nouvelle adresse à compter de ce jour.

Lu et pris note, la CRA la remercie.

- YOUCEF Fouad : mail du 15.02 relatif à l'information de sa future mutation à compter du 01.06.2021 sur notre Ligue en provenance de la Ligue d'OCCITANIE étant Arbitre Assistant AR1 et dont la résidence se trouve sur le territoire du District de PROVENCE.  
Lu et pris note, la CRA le remercie, la demande de transfert de son dossier médical et administratif sera transmise au service administratif de sa Ligue.
- DONADIO Julien : mail du 22.02 relatif à la transmission de sa candidature au sein de la CRADR de la Ligue adressé par son District à la Ligue.
- BELCADI Jules, SAADI Fouzi : mails du 24.02 confirmant avoir bien reçu les instructions liées à la reprise des matchs en N2.
- SPADAFORA Christopher, AJJANI Hicham : mails du 24.02 relatifs à leurs remerciements quant aux désignations sur les matchs de coupe de France.

#### **Indisponibilités médicales :**

- ZOUAIN Maxime : mail du 27.01 relatif à l'envoi du résultat médical de l'échographie entraînant son indisponibilité pour les matchs de Coupe de France.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de transmettre tout certificat médical d'arrêt et de saisir toute indisponibilité au plus tôt.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

La CRA les remercie par avance.

#### **Indisponibilité autres :**

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de sa messagerie officielle Ligue [[numéro\\_licence@lmedfoot.fr](mailto:numéro_licence@lmedfoot.fr)] à l'adresse mail suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr), (le nom et le prénom de l'arbitre apparaissant lors de chaque échange).

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.

\*\*\*\*\*

## **INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA**

### **MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA**

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 25.01 : mail envoyé aux Arbitres du Pôle Promotionnel pour la présence à la Ligue le 30.01.2021 dans le cadre du déroulement du Test N°3.
- Le 20.02 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue RE, R1 et AR1 des conditions de reprise liées à la situation sanitaire et de déroulement du championnat N2 entre le 13.03 et 13.06.2021, les matchs en retard étant programmés les 27-28.02, 06-07 et 10.03.
- Le 24.02 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue RE, R1 et AR1 relatif au message de la DTA sur le protocole sanitaire et les obligations des tests PCR pour la reprise de championnat N2.

\*\*\*\*\*

## **POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 01.03.2021**

Est toujours en indisponibilité médicale, l'Arbitre de Ligue suivant :

- LE CORRE Juluan : du 01.01.2021 au 05.03.2021

\*\*\*\*\*

## **POINT SUR INDISPONIBILITES JUSQU'AU 31.03.2021**

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace MyFFF depuis le 01.07.2020.

La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à ces réunions par skype ouvertes à partir de 17h30 et prononce la fin de séance à 19h30.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion CRA suivie d'une Plénière avec les Présidents de CDA  
Le 22.03.2021**

\*\*\*\*\*

**Président  
Karim ABED**

**Secrétaire  
Noël RIFFAUD**